



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

NOTE DE PRESSE

Réf.: CEP / DC / 026-2526

LANCEMENT OFFICIEL DU PROCESSUS D'INSCRIPTION DES ÉLECTEURS

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la population en général et la presse en particulier, que les opérations d'inscription des électeurs, sur le registre électoral, débutent **le lundi 20 juillet 2026**, dans les chefs-lieux de neuf (9) départements géographiques du pays, à l'exception du département de l'Ouest.

Cette décision tient compte des contraintes particulières qui prévalent actuellement dans le département de l'Ouest. À cet effet, le CEP entend poursuivre l'évaluation de la situation, de manière la plus appropriée, en vue d'étendre progressivement les opérations d'inscription dans ledit département et dans toutes les communes des autres départements, dans des conditions acceptables de sécurité, d'accessibilité et d'efficacité.

Le Conseil électoral provisoire invite les citoyennes et citoyens à se présenter dans les **Centres d'inscription et de vote (CIV)**, munis de leur **carte d'identification nationale valide**, afin d'accomplir les formalités d'inscription sur le registre électoral.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale et transparente, dans le respect des principes d'indépendance, d'intégrité, de responsabilité et du droit de chaque citoyen à participer à la vie démocratique du pays.



Pétion-ville, le 17 juillet 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 - 6006